Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique, Volume 9 (1)
ISSN: 1987-071X e-ISSN 1987-1023
Received, 30 April 2026
Accepted, 21 September 2026
Published, 28 October 2026
https://www.revue-rasp.org
To cite: Aka, F. A., Coulibaly, A., & Toure, M. (2027). Structuration des supermarchés dans la dynamique spatiale urbaine d'Abobo. *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique, 9(1), pp.76-93.*
https://doi.org/10.4314/rasp.v9i1.7

Research

Structuration des supermarchés dans la dynamique spatiale urbaine d'Abobo

Supermarket Development and Urban Spatial Dynamics in Abobo

AKA Assalé Félix[1*], COULIBALY Aboubakar[1], TOURÉ Mamoutou[1]

[1]Institut de la Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

* Correspondance E-mail : akafelix81@yahoo.fr, Tel : +2250709080642

Résumé

L'urbanisation accélérée d'Abidjan entraîne une restructuration profonde des espaces commerciaux, notamment à Abobo où se multiplient les supermarchés depuis 2010. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de modernisation des pratiques d'achat, de renforcement des flux socio-économiques et de recomposition spatiale. Toutefois, l'implantation rapide d'espaces formels dans une commune historiquement dominée par les marchés traditionnels et le commerce informel soulève des questions quant à leurs effets sur l'espace urbain. La problématique centrale consiste à comprendre la logique d'implantation, la capacité d'intégration au tissu urbain existant et les transformations socio-spatiales induites par l'essor de ces nouvelles structures commerciales. Ces constats soulèvent la question suivante : Comment la structuration des supermarchés impacte-t-elle la recomposition de l'espace urbain, la transformation des pratiques sociales et la production de nouveaux territoires à Abobo ? L'étude s'appuie sur une approche mixte mobilisant des données statistiques, des observations de terrain, des entretiens, des outils de cartographie, une enquête auprès de 384 individus et une analyse documentaire. En conséquence, une logique de polarisation spatiale dans la structuration des supermarchés, fondée sur le ciblage des zones à fort potentiel démographique et économique, se dégage. Aussi, l'émergence de nouveaux pôles, avec une concurrence accrue pour le commerce informel et une reconfiguration des mobilités. Ils révèlent également des défis en matière de gestion urbaine.

Mots-clés : supermarchés, restructuration commerciale, recomposition spatiale, Abobo, Côte d'Ivoire

Abstract

The accelerated urbanization of Abidjan has led to a profound restructuring of commercial spaces, particularly in Abobo, where supermarkets have proliferated since 2010. This

development is occurring within a context marked by the modernization of shopping practices, the intensification of socio-economic flows, and the spatial reconfiguration of the urban environment. However, the rapid expansion of formal retail spaces in a municipality historically dominated by traditional markets and informal commerce raises questions about their urban impacts. The central issue is understanding the spatial distribution of supermarkets, their capacity to integrate into the existing urban fabric, and the socio-spatial transformations generated by the expansion of these new commercial structures. These observations raise the following research question: How does the spatial structuring of supermarkets affect the reconfiguration of urban space, the transformation of social practices, and the production of new territories in Abobo? The study adopts a mixed-methods approach combining statistical data, field observations, interviews, cartographic tools, a survey of 384 individuals, and documentary analysis. The results reveal a pattern of spatial polarization in the development of supermarkets, driven by the targeting of areas with high demographic and economic potential. They also highlight the emergence of new commercial hubs, increased competition with informal retailers, and a reconfiguration of mobility patterns. These transformations further reveal significant challenges for urban management, particularly in terms of spatial planning, commercial regulation, and the integration of formal and informal retail activities.

Keywords : supermarkets, commercial restructuring, spatial reconfiguration, Abobo, Côte d'Ivoire.

Introduction

À l'instar de nombreuses métropoles des pays en développement, Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, connaît depuis des décennies un processus d'urbanisation particulièrement rapide et étendu (ONU-HABITAT, 2023, p.12). Cette dynamique se traduit par une densification marquée du tissu urbain, évaluée à 2 994 habitants/km², pour une population totale de 5 616 633 habitants (ONU-HABITAT, 2023, p.3). La croissance démographique soutenue s'explique en grande partie par l'intensité des flux migratoires en provenance des régions rurales, où de nombreux individus, attirés par les opportunités économiques de la ville, espèrent accéder à de meilleures conditions de vie (Chaléard, Dubresson, 1989).

Dans la perspective de faire d'Abidjan la vitrine économique de l'Afrique de l'Ouest, l'État ivoirien a, au fil des transformations politiques et économiques, orienté le développement urbain de la métropole vers des modèles de modernité. Cette volonté s'est traduite par de vastes projets d'infrastructure et des opérations de rénovation urbaine visant à promouvoir la mobilité, à améliorer le cadre de vie et à renforcer l'esthétique urbaine (Bredeloup, 2002, p. 255). Ces dynamiques de modernisation n'ont pas épargné Abobo, l'une des communes les plus populaires et les plus densément peuplées d'Abidjan.

La commune d'Abobo connaît en effet des transformations profondes, à la fois démographiques et spatiales. Sa population, estimée à environ 134 000 habitants en 1975, atteint 1 340 083 habitants en 2021 (RGPH, 2021). Parallèlement, son extension spatiale est remarquable. De 291 hectares en 1971, la commune d'Abobo s'étend actuellement sur 9 000 hectares. Cette urbanisation accélérée, combinée à la croissance d'une économie locale fondée sur le commerce et le transport, a intensifié les dynamiques internes d'organisation territoriale. La dynamique urbaine a favorisé l'émergence de nouveaux pôles commerciaux structurants (Traoré, 2021, p. 193).

Comme dans d'autres communes périphériques d'Abidjan, la formation de nouvelles centralités commerciales à Abobo répond à des logiques de rentabilité économique plutôt qu'à une démarche planifiée d'aménagement ou de structuration équilibrée de l'armature urbaine (Bertoncello, Bredeloup, 2002). Ainsi, le paysage commercial communal a été profondément modifié par l'implantation d'infrastructures commerciales de grande envergure. L'émergence récente des supermarchés modernes illustre cette transformation. Ces espaces formels, financés par des investissements privés, tant locaux qu'internationaux, introduisent de nouvelles pratiques de consommation. Ils ont créé des circuits d'approvisionnement innovants et ont stimulé l'intensification des flux de marchandises (Leïla, 2006, p.3).

Les nouveaux équipements commerciaux reconfigurent les habitudes des consommateurs et influencent l'organisation urbaine. Ils génèrent des exigences accrues en matière d'infrastructures, de mobilité et de gestion de l'espace. Cela contribue ainsi à remodeler profondément le paysage socio-économique d'Abobo. L'implantation des équipements s'inscrit au cœur des dynamiques contemporaines de transformation urbaine, où se conjuguent enjeux économiques, mutations commerciales et recompositions territoriales. Dès lors, l'essor des nouvelles structures commerciales soulève un ensemble d'interrogations quant aux logiques d'implantation, à la capacité d'intégration au tissu urbain et aux transformations socio-spatiales, questions auxquelles l'étude entend répondre.

1. Matériels et méthodes

La réponse aux questions posées sur l'expansion des supermarchés à Abobo repose sur une démarche méthodologique. Elle combine des techniques complémentaires de collecte et d'analyse des données. Afin de comprendre la dynamique d'émergence et de structuration des nouvelles formes commerciales, l'approche adoptée a mobilisé des entretiens qualitatifs et des observations directes au sein des différents espaces concernés.

Une enquête par questionnaire a été administrée auprès de 384 individus, sélectionnés à partir d'une base de sondage constituée de ménages de quartier, d'usagers de supermarchés, de commerçants et de flux observés sur le terrain. Cette base constitue la population mère, correspondant à l'ensemble des ménages, usagers et acteurs directement concernés par les pratiques commerciales et de consommation autour des supermarchés dans la commune d'Abobo.

La taille de l'échantillon a été déterminée à partir de la formule de Cochran suivante :

$$n = \frac{\mathrm{N}.\mathrm{z}^2.\mathrm{p}(1-\mathrm{p})}{e^2(N-1)+z^2.p(1-p)}$$

Avec des données : N = 280 206 ménages (population mère), z = 1,96 (niveau de confiance 95 %), p = 0,5 (variabilité maximale) et e = 0,05 (marge d'erreur de 5 %), on calcule n :

$$n = \frac{280206 \times 1{,}96^2 \times 0{,}5(1-0{,}5)}{0{,}05^2(280206-1)+1{,}96^2 \times 0{,}5(1-0{,}5)}$$

$$n = \frac{280206 \times 3{,}8416 \times 0{,}25}{0{,}0025 \times 280205 + 3{,}8416 \times 0{,}25)}$$

$$n = \frac{269109{,}8424}{701{,}4729}$$

$$n = 383{,}63$$

$$n = 384$$

Ainsi, l'échantillon final de 384 individus se compose de 356 ménages, soit 93 % de individus et 28 acteurs, notamment 1 Adjoint au maire, soit 0,2%, 1 Directeur des services techniques, soit 0,2%, 2 agents de collecte des taxes, soit 0,5%, 2 agents d'hygiène, soit 0,5%, 4 gestionnaires de supermarchés, soit 1% et 18 commerçants traditionnels, soit 4,6%, qui assurent une représentation des acteurs impliqués dans la dynamique commerciale.

Les données collectées ont été soumises à une méthodologie qui associe à la fois des analyses quantitatives, qualitatives et spatiales. Les données d'enquête ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS pour les analyses statistiques descriptives et croisées. Les données géographiques ont été exploitées sous QGIS afin de produire des cartes de localisation, d'analyser la répartition spatiale des infrastructures commerciales et d'identifier les zones de concentration et de concurrence spatiale. Les entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique suivant les logiques des acteurs, des représentations et des dynamiques de transformation urbaine. Le modèle d'analyse adopté repose sur une approche systémique et socio-spatiale. Il articule dimensions économiques, sociales et territoriales, afin de comprendre les processus de recomposition urbaine liés à la structuration spatiale des supermarchés dans la commune d'Abobo.

Les principaux items abordés portent sur les habitudes de consommation, la perception des supermarchés, les changements ressentis dans l'organisation de l'espace urbain, le rapport entre commerce formel et informel, les impacts sociaux, économiques et environnementaux portant sur l'identification des îlots et lots, les caractéristiques structurelles des édifices commerciaux, leur statut formel ou informel, leurs modalités d'approvisionnement, leur clientèle et leur intégration spatiale. L'ensemble de ces opérations a été conduit dans la commune d'Abobo (Figure 1).

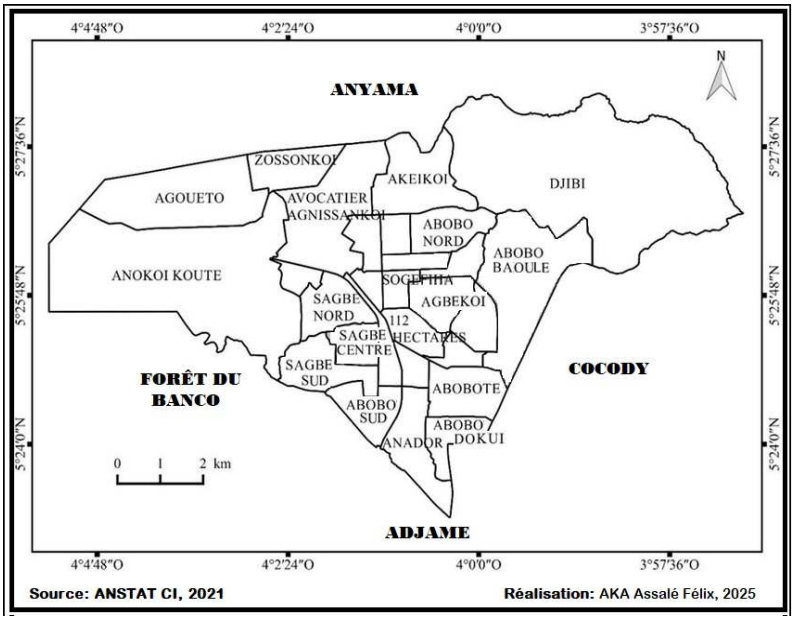

Figure 1 : Présentation de la commune d'Abobo, ANSTAT CI, 2021

Située à la périphérie nord d'Abidjan, Abobo se trouve aux coordonnées géographiques de 5°26'00'' de latitude nord et 4°01'00'' de longitude ouest, dans une zone de contact entre la ville dense et les espaces en voie de périurbanisation. La commune est limitée au nord par Anyama, à l'Est par Cocody, au sud par Adjamé et à l'ouest par la forêt du Banco. Le choix de

la commune d'Abobo repose de plusieurs considérations majeures. Elle se caractérise par sa position stratégique à la fois comme porte d'entrée nord d'Abidjan et espace charnière entre centre urbain et périphéries. Avec une superficie de 90 km², elle est subdivisée en 28 quartiers urbanisés. Une forte densité résidentielle marquée par la forte présence humaine consommatrice favorise le développement commercial et l'implantation des infrastructures commerciales.

2. Résultats

2.1. Dynamique urbaine et émergence de nouvelles centralités commerciales à Abobo

La commune d'Abobo se distingue des autres communes de la Côte d'Ivoire par une augmentation très rapide de sa population et se caractérise par une dynamique spatiale. L'évolution s'est faite en plusieurs étapes suivant la mise en place des infrastructures et équipements socio-économiques, cause de sa forte densification démographique très contrastée.

2.1.1. Croissance démographique et urbaine remarquable

L'histoire de l'évolution de la commune d'Abobo est celle d'un développement spontané à partir de villages Ébriés, marqué par la création d'une ligne de chemin de fer. L'édification de la voie ferrée a entraîné sa croissance rapide. Initialement une zone agricole, Abobo est devenue une commune populaire et de refuge pour les populations des déflatés des bidonvilles déguerpis des zones à faibles revenus à partir des années 1960. Son expansion démographique fulgurante se distingue des autres communes ivoiriennes par une augmentation très rapide de sa population (Figure 2).

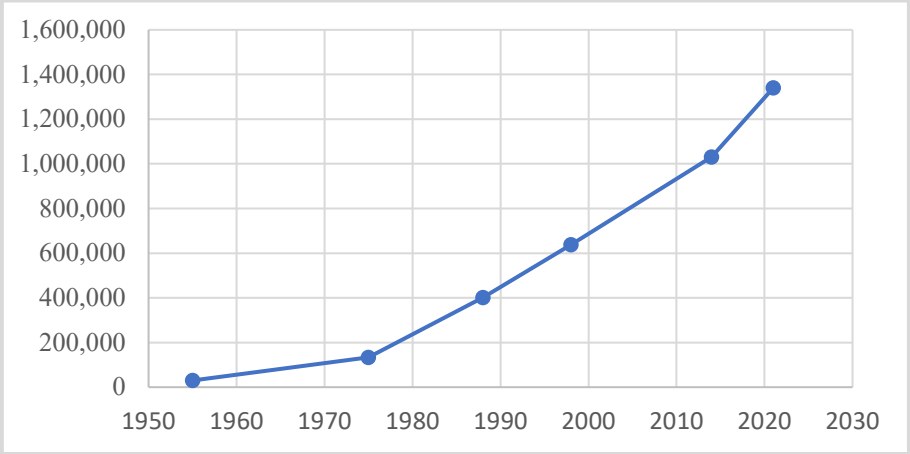

Figure 2 : Evolution démographique d'Abobo de 1955 à 2021, Source : Données ORSTOM, 1950, 1960, 1970, INS,1980, 1990, 2000, 2020, 2021

L'analyse de la figure 2 révèle une croissance démographique soutenue et continue d'Abobo depuis 1955. Cette évolution s'organise en trois phases. De 1955 à 1975, la croissance demeure modérée, la population passant de 30 000 à 134 000 habitants. Entre 1975 et 1998, la commune connaît une expansion rapide avec un effectif multiplié par près de cinq pour atteindre 638 237 habitants. La période 1998-2021 confirme cette dynamique, avec 1 030 658 habitants en 2014 puis 1 340 083 habitants en 2021, traduisant une urbanisation particulièrement intense. Cela est né de l'attractivité résidentielle et économique de la commune, renforcée par les migrations internes et la croissance naturelle de la population.

Il est observé une tendance à l'accélération du rythme de croissance à partir des années 1970. Selon les perceptions de 85% des ménages auprès desquels l'enquête a été menée, la croissance

démographique de la commune d'Abobo est due au fait qu'elle constitue un pôle d'accueil avec des opportunités d'habitat à loyer modéré (HLM) et d'activités économiques. Ainsi, l'explosion démographique a entraîné une augmentation des besoins en équipements urbains et une intensification des activités informelles.

En somme, la croissance démographique apparaît certes comme le résultat de l'attractivité territoriale d'un pôle, mais aussi comme un facteur majeur de transformation spatiale urbaine. Elle a fait de la commune d'Abobo la deuxième commune la plus peuplée de Côte d'Ivoire (Figure 3).

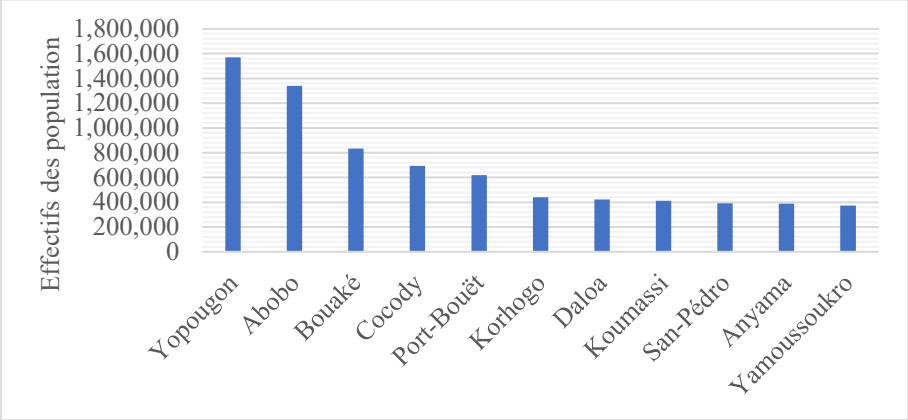

Figure 3 : Classement des Top 10 communes peuplées en Côte d'Ivoire, Source : RGPH, 2021

La figure 3 montre que la commune d'Abobo occupe la deuxième place nationale en termes de population après la commune de Yopougon et la ville de Bouaké. Cette croissance démographique a pour corollaire la densification accélérée d'Abobo (Figure 4).

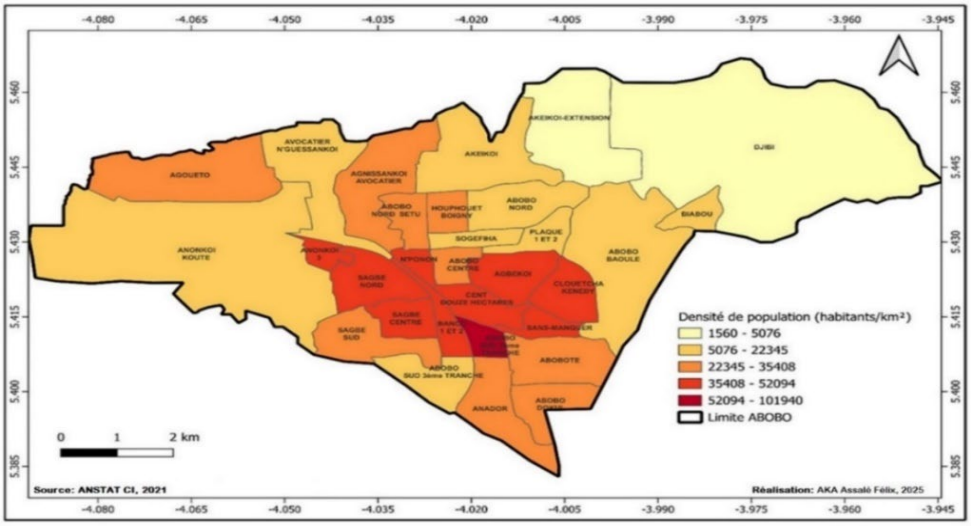

Figure 4 : Densification démographique d'Abobo, F. Assalé, Abobo, novembre 2025

À l'analyse de la figure 4, les quartiers d'Abobo sont classés par quantiles, allant de moins de 5 000 habitants/km² à plus de 55 000 habitants/km². Les zones les plus denses sont les quartiers Samanké, Avocatier, N'guessankoi, Banco, Anador et Sagbê, localisées au centre et au sud-ouest d'Abobo. Les quartiers périphériques, tels que Djibi et Habitat SOGEFIAH, affichent une faible densité de population. Les fortes densités observées dans les quartiers centraux

s'expliquent par l'ancienneté de leur urbanisation. Selon les perceptions de 75% des ménages, soit 288 individus, ces quartiers offrent un meilleur accès aux services de proximité, aux marchés et aux opportunités d'emploi, ce qui renforce leur attractivité résidentielle. Cependant, les faibles densités observées dans les quartiers périphériques témoignent d'un processus d'urbanisation encore en cours de consolidation. La différenciation spatiale révèle une dynamique de densification progressive du centre communal et d'extension urbaine vers les marges d'Abobo (Figure 5).

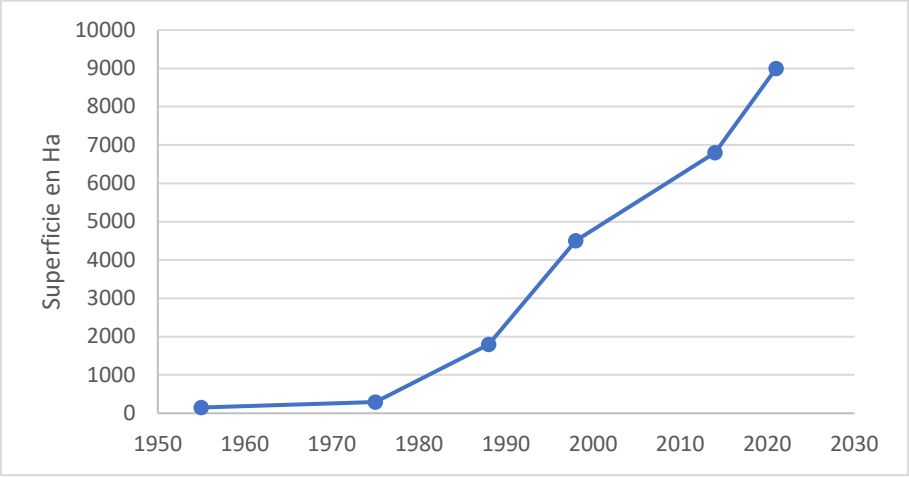

Figure 5 : Évolution rapide de l'espace foncier urbain d'Abobo, Source : compilation de données ORSTOM, 1950, 1960, 1970, INS,1980, 1990, 2000, 2020, 2021

L'analyse de la figure 5 présente un processus d'extension spatiale accélérée d'Abobo, matérialisé par une évolution de la surface bâtie passée de 150 ha en 1955 à 9 000 ha en 2021. Ainsi, entre 1955 et 1975, le foncier bâti est passé de 150 ha à 291 ha, soit une hausse de 94 %. La période 1975-1988 est marquée par une superficie qui passe de 291 ha à 1 800 ha, une progression de 518%. Entre 1988 et 1998, la croissance se poursuit avec une augmentation de 150 %, portant l'aire urbanisée à 4 500 ha. Enfin, l'après-1998 se caractérise par une expansion plus continue et soutenue, à un taux de 42 %.

L'extension spatiale accrue a favorisé le développement des secteurs d'activité économique dans l'espace de la commune d'Abobo (Figure 6).

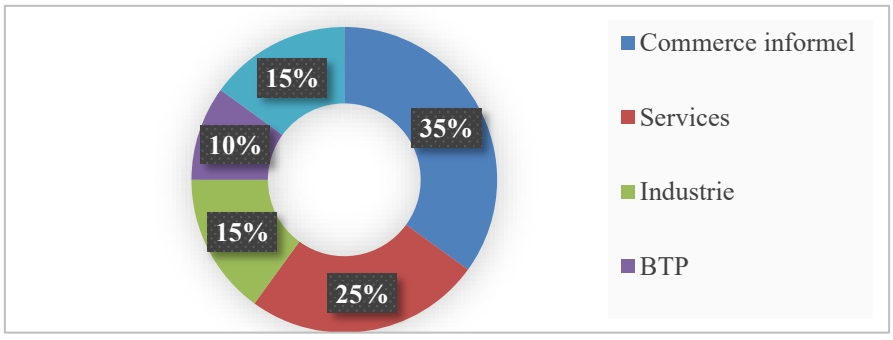

Figure 6 : Proportion des secteurs d'activités sur l'espace d'Abobo, Source : Résultats d'enquête de F. Assalé, Abobo, novembre 2025

L'analyse de la figure 6 montre que la structure des secteurs d'activités à Abobo est fortement dominée par respectivement par le commerce informel qui représente 35 % des activités et des services avec 25 %. L'industrie et le BTP demeurent minoritaires, respectivement à 15 % et 10 %. Cette structuration des activités économiques traduit une économie urbaine encore peu

industrialisée. La dynamique des activités informelles a favorisé l'émergence des pôles commerciaux qui structurent doucement l'espace urbain.

2.1.2. Montée en puissance des activités commerciales et apparition de pôles structurants

La commune d'Abobo est caractérisée par une montée en puissance des activités commerciales et une apparition de pôles commerciaux structurants dans la dynamique spatiale (Tableau n°1).

Tableau 1: Inventaire de la typologie d'édifices commerciaux à Abobo

Types d'édifices commerciaux	Formels	Informels	Total
Boutiques	1 250	4 800	6 050
Supermarchés	28	0	28
Hypermarchés	2	0	2
Kiosques et échoppes	120	3 600	3 720
Superettes intégrées	9	0	9
Vente ambulante	0	5 200	5 200
Restaurants et maquis	310	780	1 090
Ateliers de services	210	1 450	1 660
Stations-service et mini-markets	32	0	32
Total	1 961	15 830	17 791

Source : Mairie d'Abobo, novembre 2025

L'analyse du tableau 1 révèle une structure commerciale fortement polarisée par le secteur informel. Il totalise 15 830 unités sur 17 791, soit 89 % du parc commercial d'Abobo. Les 6 050 boutiques et les 3 720 kiosques constituent les formes dominantes du commerce, traduisant une forte capillarité des activités économiques dans l'espace urbain. Cependant, le secteur formel compte 1 961 unités, soit 11 % de l'ensemble.

La volonté privée a entamé la restructuration progressive des nouvelles attractivités commerciales dans la dynamique spatiale d'Abobo (Tableau 2).

Tableau 2: Nouvelles attractivités intra-communales liées aux services modernes

Nouvelles attractivités intra-communales	Effectifs
Structures modernes et formelles	39
Services bancaires et microfinances	120
Téléphonie et services numériques	300
Restauration moderne / fast-food	195
Centres commerciaux émergents	6
Services de santé modernisés	40
Équipements socio-culturels modernisés	70
Services logistiques et livraisons	155
Transports urbains réorganisés	8000
Établissements scolaires privés modernes	150

Source : Mairie d'Abobo, novembre 2025

L'analyse du tableau 2 révèle une modernisation progressive et accélérée d'Abobo, marquée par l'émergence de nouvelles attractivités intra-communales liées aux services modernes. Les transports urbains dominent, avec 8 000 véhicules en circulation, ce qui traduit une transformation majeure des logiques de mobilité des populations et des biens. Les 300 services

numériques, les 195 restaurants moderne et fast-food et les 155 services logistiques de livraison illustrent la montée en puissance d'une économie urbaine connectée et orientée vers la consommation rapide. Par ailleurs, les 120 services bancaires et de microfinance, les 150 établissements scolaires privés modernes et les 70 équipements socio-culturels modernisés témoignent d'un renforcement progressif des fonctions urbaines supérieures à structurer de nouvelles centralités.

2.2. Supermarchés et logiques de distribution spatiale d'Abobo

Les édifices commerciaux modernes de la commune d'Abobo s'inscrivent dans une dynamique de transformation urbaine, marquée par de nouvelles logiques de distribution spatiale. Ainsi, l'émergence de ceux-ci redéfinit les centralités, restructure les pratiques commerciales et contribue à la recomposition socio-spatiale d'une commune en pleine mutation.

2.2.1. Typologie des supermarchés sur l'espace d'Abobo

La dynamique spatiale urbaine de la commune d'Abobo révèle, dans sa classification typologique, la présence d'édifices commerciaux, d'hypermarchés, de supermarchés et de supérettes (Tableau 3).

Tableau 3: Inventaire des équipements commerciaux modernes formels à Abobobo

Type d'édifice commercial	Effectifs	Fréquences
Hypermarchés	2	5,1%
Supermarchés modernes	28	71,8%
Supérettes intégrées	9	23,1%
Total	39	100%

Source : Résultats d'enquête de F. Assalé, Abobo, novembre 2025

L'analyse du tableau 3 met en évidence une structuration hiérarchisée et asymétrique de l'appareil commercial moderne à Abobo, selon la typologie des établissements. Les supermarchés constituent la catégorie dominante avec 28 unités, soit 71,8 % % de l'ensemble observé. Les superettes intégrées occupent la deuxième place avec 9 établissements, soit 23,1 % des équipements commerciaux modernes formels. Elles confirment leur rôle de segment intermédiaire dans la distribution des biens de consommation courante. Les hypermarchés apparaissent comme une forme marginale avec 2 établissements, soit 5,1 % des édifices modernes. Cela révèle une faible consolidation des grandes surfaces intégrées au tissu commercial local.

2.2.2. Caractéristiques structurelles et fonctionnelles des édifices commerciaux

La caractérisation des édifices commerciaux de la commune d'Abobo tient compte de la surface, de l'architecture, des équipements logistiques, du volume d'emploi, de l'organisation spatiale, du statut juridique, des modes d'approvisionnement, du positionnement commercial et des modalités de fonctionnement. L'examen des capacités physiques et l'organisation des espaces commerciaux à Abobo, met en exergue la surface, l'architecture, les équipements logistiques, le volume d'emploi et la structuration interne des établissements (Tableau 4).

Tableau 4: Spécificité des supermarchés selon la capacité physique et organisationnelle

Équipement commercial	Capacité et organisation spatiale	Surface (m²)	Architecture	Équipements et Logistique	Employés

Hypermarché	Organisation très structurée, avec de zones spécialisées	200050-00	Contemporaine	Systèmes informatisés, disposant de parkings, de zones froides avec de flotte logistique dédiée avec livraison journalière	100-300
Supermarché moderne	Espaces larges avec rayonnages organisés par catégorie	800-2000	Moderne durable	Caisses automatiques, chariots, ascenseurs Livraison fréquente avec une gestion informatisée	40-100
Supérette	Espaces compacts avec une circulation restreinte	150- 400	Standard	Caisses simples, étagères modulables à livraison régulière, par de camionnettes locales	5-15
Mini-market	Organisation assez rudimentaire, avec une circulation libre	50-150	Simple	Rayonnages simples à livraison ponctuelle avec transport léger caisse manuelle	2-8
Kiosque de proximité	Espaces restreints, avec une circulation minimale	10-50	Très simple	Tablettes, étagères limitées à livraison sporadique, stockage minimal	1-3

Source : Résultats d'enquête de F. Assalé, Abobo, novembre 2025

L'analyse du tableau 4 relatifs aux équipements révèle des différences structurelles et fonctionnelles marquées selon le type d'établissement. Les hypermarchés se distinguent par leur vaste surface allant de 2000 à 5000 m², avec des zones spécialisées, d'architecture contemporaine et de logistique sophistiquée comprenant des parkings, des zones froides, de flotte dédiée et employant jusqu'à 300 personnes. Les supermarchés modernes conservent une organisation structurée et des équipements informatisés, mais à plus petite échelle avec une aire estimé de 800 à 2000 m² et de 40 à100 employés.

Les supérettes et mini-markets se caractérisent par des espaces compacts avec une circulation restreinte ou libre, des rayonnages simples et une logistique légère, adaptée à la clientèle locale. Enfin, les kiosques de proximité, très réduits de 10 à 50 m², se démarquent par l'organisation minimale et le stockage limité. Les équipements commerciaux se distinguent par le mode de fonctionnement, les horaires d'ouverture, le statut juridique, les modes d'approvisionnement et le positionnement sur le marché (Tableau 5).

Tableau 5: caractérisation des supermarchés selon les modalités de fonctionnement

Équipement commercial	Horaires	Statut juridique	Modes d'approvisionnement	Positionnement commercial
Hypermarché	08h–23h	Société commerciale enregistrée	Importateurs, fournisseurs nationaux, centrale d'achats	Masse, grande proximité et rayonnement intercommunal, généraliste
Supermarché	08h–22h	Société commerciale, enregistrée	Fournisseurs nationaux et importateurs, livraison programmée	Masse, proximité de zones résidentielles, généraliste

Supérette	07h–21h	Entreprise individuelle ou SARL	Fournisseurs locaux, achats ponctuels	Proximité, clientèle de quartier, assortiment limité
Mini-market	07h–20h	Micro-entrepreneur ou informel	Fournisseurs locaux, marché de gros	Spécialisation locale, produits quotidiens
Kiosque	06h–22h	Informel ou micro-entrepreneur	Fournisseurs de quartier, achats ponctuels	Proximité immédiate, petite niche de produits

Source : Résultats d'enquête de F. Assalé, Abobo, novembre 2025

Le tableau 5 montre une différenciation nette selon l'ampleur des activités, la formalisation juridique et la stratégie de marché. Les hypermarchés et supermarchés, formellement enregistrés, présentent des horaires d'ouverture étendus, avec 15 heures d'ouverture, un approvisionnement structuré via des importateurs ou des centrales d'achat, et un positionnement généraliste visant une large clientèle. Ils disposent d'une logistique maîtrisée et d'un rayonnement qui dépasse le seul quartier. À l'opposé, les supérettes et mini-markets, plus modestes, fonctionnent avec des horaires légèrement réduits, de 13 à 14 heures, et disposent de statuts juridiques variés et d'approvisionnements locaux ou ponctuels. Leur positionnement est axé sur la proximité et les besoins quotidiens.

2.3. Distribution spatiale des supermarchés dans la commune d'Abobo

La distribution spatiale des supermarchés dans la commune d'Abobo obéit aux logiques de mobilité, d'accessibilité et de densification humaine.

2.3.1. Logiques de distribution des édifices commerciaux par mobilité ou accessibilité

Dans la commune d'Abobo, l'observation de la distribution spatiale de la plupart des supermarchés met en évidence une organisation hiérarchisée, où les principaux établissements se concentrent le long des grands axes de circulation et dans les quartiers (Figure 7).

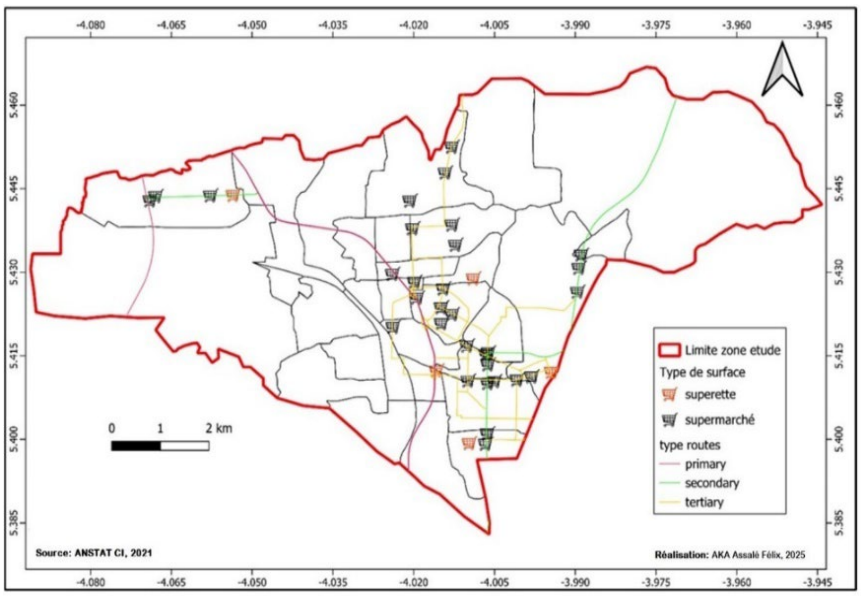

Figure 7 : Distribution infrastructurelle commerciale par mobilité, résultats d'enquête de F. Assalé, Abobo, novembre 2025

L'analyse de la figure 7 met en évidence une forte concentration des équipements commerciaux le long des axes au centre urbain, traduisant une logique spatiale fondée sur l'accessibilité, la visibilité et l'exposition aux flux de mobilité.

2.3.2. Logiques de distribution infrastructurelle commerciale par densification humaine

Dans les zones urbaines denses d'Abobo, où la demande de biens et services des habitants est accrue, la multiplication des infrastructures commerciales suit une logique de proximité pour servir une population résidentielle concentrée dans des espaces modernes (Figure 8).

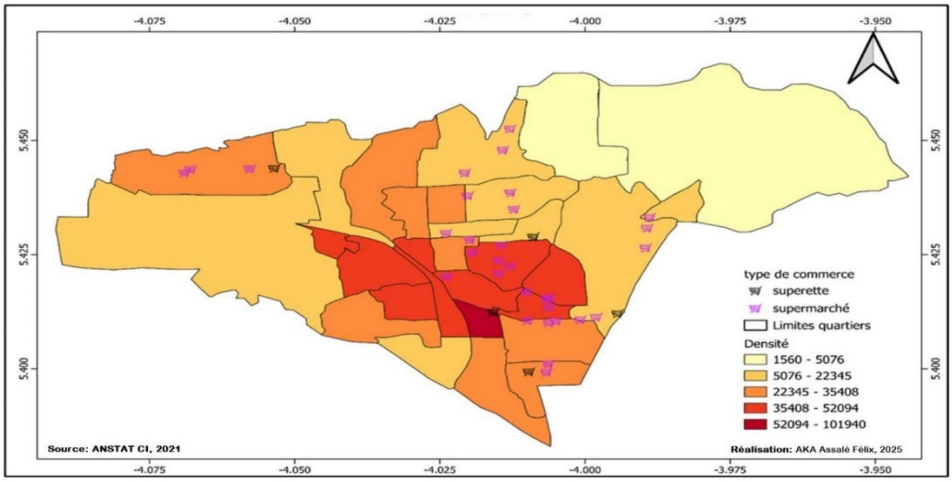

Figure 8 : Distribution de l'infrastructure commerciale par densification humaine, résultats d'enquête de F. Assalé, Abobo, novembre 2025.

L'analyse de la figure 8 met en évidence une concentration significative des supermarchés d'Abobo dans les quartiers à forte densité démographique, dépassant 30 000 habitants/km². Ainsi, les quartiers Samanké, Anador, Banco 1 et 2, Avocatier N'Guessankoi ou Agbekoi, fortement peuplés, constituent des espaces attractifs pour les opérateurs économiques en raison de la disponibilité d'une clientèle abondante et stable.

2.4. Mutations socio-spatiales induites par l'émergence de supermarchés

L'émergence des supermarchés à Abobo constitue un facteur majeur de transformation socio-spatiale, modifiant à la fois la mobilité et la structuration des flux, les dynamiques urbaines et économiques, ainsi que l'organisation des espaces.

2.4.1. Transformation des pratiques sociales induites par l'émergence de supermarchés

L'émergence des supermarchés à Abobo transforme profondément les pratiques sociales en redéfinissant les modes de consommation, les routines quotidiennes et les interactions entre les habitants. Ces espaces modernisés introduisent de nouvelles habitudes d'achat, diversifient les références alimentaires et renforcent la fréquentation des lieux de commerce formels par les ménages (Tableau 6).

Tableau 6 : Mutation des pratiques sociales de ménages d'Abobo

Nouvelles pratiques sociales	Avis des ménages	Taux
Adoption d'achats planifiés et en gros	59	16,6%
Diversification des habitudes alimentaires	42	11,8%
Nouveaux espaces de socialisation	70	19,7%

Déplacement des circuits d'approvisionnement	60	16,9%
Changement du profil des consommateurs	52	14,6%
Montée des pratiques de consommation moderne	34	9,6%
Regroupement de familles pour la course dominicale	39	10,8%
Total	356	100%

Source : Résultats d'enquête de F. Assalé, Abobo, novembre 2025

L'analyse du tableau 6 met en évidence une transformation structurelle des pratiques sociales et des comportements de consommation des ménages d'Abobo, induite par la diffusion des supermarchés et la reconfiguration des circuits de distribution. Ainsi, 19,7 % des ménages identifient l'émergence de nouveaux espaces de socialisation liés aux pratiques d'achat, traduisant une recomposition des lieux d'interaction sociale autour des espaces commerciaux modernes. Par ailleurs, 16,9 % des enquêtés évoquent un déplacement des circuits d'approvisionnement, révélant une reconfiguration des mobilités quotidiennes et une réorientation des logiques d'achat vers des structures centralisées.

L'adoption d'achats planifiés et en gros concerne 16,6 % des ménages, tandis que 14,6 % signalent un changement du profil des consommateurs, témoignant d'une évolution progressive des rationalités économiques domestiques. La diversification des habitudes alimentaires est mentionnée par 11,8 % des ménages, confirmant l'élargissement de l'éventail de consommation disponible. Enfin, 10,8 % évoquent le regroupement familial pour les courses dominicales et 9,6 % la montée des pratiques de consommation moderne.

2.4.2. Émergence de rapports concurrentiels entre acteurs économiques locaux

L'émergence des supermarchés a des impacts variés sur l'économie locale. Elle constitue à la fois une concurrence et un stimulant d'adaptation pour les petits boutiquiers de détail (Figure n°9).

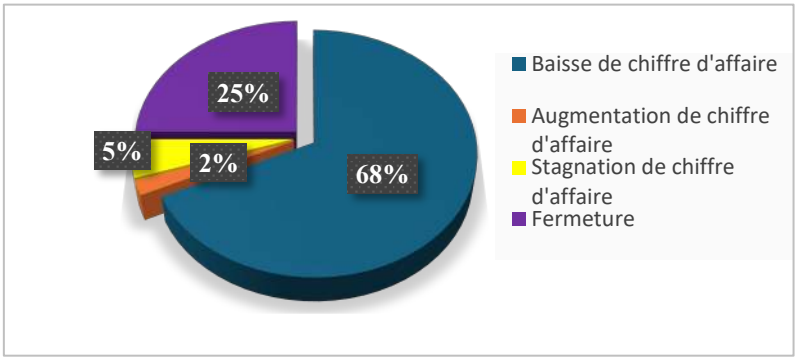

Figure 9 : Impact économique de l'émergence des supermarchés sur les petits boutiquiers Source : Résultats d'enquête de F. Assalé, Abobo, novembre 2025

L'analyse de la figure 9 met en évidence un impact économique significatif de l'émergence des supermarchés sur les petits commerces de proximité à Abobo. Elle révèle une recomposition concurrentielle fortement asymétrique. En effet, un taux de 68 % des commerçants situés dans un rayon de moins de 500 mètres déclare une baisse de leur chiffre d'affaires, tandis qu'un taux de 25 % a cessé les activités en raison d'une érosion progressive du capital d'exploitation. Mais, 5 % des commerçants parvient à maintenir le niveau d'activité, et une proportion marginale de 2 % enregistre une légère croissance. La configuration traduit une forte vulnérabilité structurelle des petits boutiquiers face à l'expansion des formats commerciaux modernes, caractérisés par des économies d'échelle et une capacité d'attraction plus élevée.

2.4.3. Transformations morphologiques du tissu urbain immédiat aux supermarchés

L'implantation des supermarchés a entraîné des transformations morphologiques du tissu urbain, donnant lieu à une formalisation de l'espace contrasté de désordre, de modification des logiques d'appropriation et d'usage de l'espace public (Photos 1et 2).



Photo 1 : Modernisation de l'espace environnant le supermarché Ivoire Center, Source : Cliché de F. Assalé, Abobo, novembre 2025



Photo 2 : Naissance d'une gare informelle sur l'espace du supermarché SOCOCE, Source : Cliché de F. Assalé, Abobo, novembre 2025

Comme conséquence du commerce informel dans l'appropriation et l'usage spatial des supermarchés, naissent des formes de désordre issues d'une combinaison de fortes affluences, d'une urbanisation dense et d'infrastructures routières insuffisantes. Ainsi, aux heures de pointe, les abords sont saturés par les attroupements de clients, les stationnements anarchiques. La congestion crée des conflits d'usage entre piétons, automobilistes, taxis et motocyclistes, ralentissant la circulation et générant des risques d'accidents. L'absence d'espaces aménagés, de parkings adaptés ou de régulation municipale accentue ce chaos quotidien, transformant les devantures des supermarchés en zones de pression socio-spatiale permanente.

3. Discussion

L'implantation des supermarchés dans la commune d'Abobo ne constitue pas uniquement une évolution du paysage commercial. Elle participe à la transformation plus large du fonctionnement urbain. La dynamique observée s'inscrit dans un contexte de croissance démographique accélérée, d'extension spatiale rapide et de diversification progressive des fonctions urbaines. En effet, la population d'Abobo est passée de 30 000 habitants en 1955 à 1 340 083 habitants en 2021, tandis que l'espace urbanisé est passé de 150 hectares à environ 9 000 hectares sur la même période. Cette croissance exceptionnelle a profondément modifié les besoins des populations, les formes d'occupation de l'espace et les modalités d'organisation des activités économiques.

L'évolution commerciale observée apparaît comme une conséquence de la transformation urbain d'Abobo. La forte densification des quartiers centraux, notamment Samanké, Avocatier N'Guessankoi, Banco, Anador et Sagbê, a créé des conditions favorables à l'émergence de nouveaux équipements commerciaux capables de répondre à une demande croissante en biens et services. D'ailleurs 75 % des supermarchés recensés sont localisés dans des secteurs dépassant 30 000 habitants/km². Cette relation entre concentration démographique et implantation commerciale confirme que les opérateurs privés privilégient les espaces où la densité humaine garantit une fréquentation régulière et une rentabilité économique suffisante. Cette situation rejoint les analyses de Christaller (1933) sur la théorie des lieux centraux, selon

lesquelles les équipements commerciaux tendent à se localiser dans les espaces disposant d'un potentiel de clientèle important. Toutefois, le cas d'Abobo dépasse cette approche classique de la centralité commerciale. Dans un contexte métropolitain africain marqué par une urbanisation rapide, les équipements commerciaux deviennent également des instruments de transformation territoriale. Ils participent à la création de nouvelles polarités urbaines en attirant d'autres activités, en modifiant les flux de déplacement et en renforçant l'attractivité de certains secteurs.

3.1. Accessibilité et mobilité comme facteurs d'implantation des édifices commerciaux

L'analyse spatiale révèle que plus de 80 % des supermarchés sont implantés le long des principaux axes de circulation. Cette distribution montre que l'accessibilité constitue un facteur essentiel dans la stratégie de localisation des enseignes commerciales. Les grands axes routiers jouent ici un double rôle : ils assurent la visibilité des établissements et facilitent l'accès d'une clientèle provenant parfois de plusieurs quartiers. Cette logique confirme l'importance croissante de la mobilité dans l'organisation des villes contemporaines. Pour Ascher (2001), la ville actuelle n'est plus seulement structurée par des zones fonctionnelles fixes, mais par des réseaux de flux et des interactions permanentes entre différents espaces. Dans cette perspective, les supermarchés d'Abobo apparaissent comme des équipements intégrés à une organisation urbaine fondée sur la circulation des personnes, des marchandises et des informations. Dès lors les supermarchés deviennent progressivement des destinations commerciales privilégiées, qui modifient les circuits traditionnels d'approvisionnement. Cette évolution rejoint le concept de « motilité » développé par Kaufmann (2008), qui souligne que les individus ne se déplacent pas uniquement en fonction des infrastructures disponibles, mais selon leur capacité à accéder aux opportunités offertes par la ville. Ainsi dans le bourg d'Abobo, l'apparition des supermarchés élargit les possibilités de consommation et contribue à une nouvelle organisation des déplacements quotidiens.

Cependant, si les supermarchés modernisent les espaces urbains, ils imposent également de nouvelles contraintes aux infrastructures existantes. Les observations de terrain montrent que leurs abords sont soumis à une forte pression spatiale, caractérisée par le stationnement anarchique, l'occupation des trottoirs et l'émergence d'activités informelles. Ainsi, les espaces situés autour des supermarchés deviennent des lieux de concurrence et de conflits entre la circulation et stationnement automobile, les déplacements piétons et les activités commerciales. Cette situation est interprétée à l'aide de la notion de « friction spatiale » proposée par Lussault (2007), qui désigne les tensions résultant de la superposition de pratiques multiples au sein d'un même espace. À Abobo, les supermarchés créent donc de nouvelles centralités, mais ces dernières restent fragiles en raison d'une adaptation insuffisante des équipements urbains associés.

3.2. Supermarchés et transformation des pratiques sociales de consommation

Au-delà des transformations spatiales, les supermarchés contribuent à une modification progressive des comportements sociaux et des pratiques de consommation. L'enquête réalisée révèle que 19,7 % des ménages considèrent ces équipements comme de nouveaux espaces de socialisation. Cette perception traduit une évolution importante du rôle du commerce dans la ville définit le lieu d'achat vers un espace de rencontre, de fréquentation familiale et d'expression de nouvelles pratiques urbaines. Par ailleurs, 16,9 % des ménages interrogés déclarent une modification de leurs circuits d'approvisionnement, tandis que 16,6 % adoptent des pratiques d'achat planifié et en quantité plus importante. Ainsi, l'introduction du commerce moderne influence les rationalités économiques domestiques et favorise une organisation différente des dépenses et des déplacements. L'évolution rejoint les analyses de Zukin (2004),

pour qui les espaces commerciaux contemporains ne sont pas seulement des lieux d'échange économique, mais des espaces de production de valeurs sociales et symboliques. Le supermarché devient un lieu associé à aux représentations de la modernité urbaine : confort, sécurité, hygiène et organisation.

Dans le bourg d'Abobo, la dimension symbolique est importante. Les populations enquêtées associent les supermarchés à une amélioration de l'expérience d'achat par rapport aux marchés traditionnels. Ainsi, l'espace commercial moderne apparaît comme un marqueur d'évolution des modes de vie urbains. Cependant, la transformation des habitudes sociales ne signifie pas un rejet total des pratiques anciennes, mais plutôt une coexistence entre deux modèles de consommation.

3.3. Supermarchés et production d'espace urbain

Au-delà des fonctions commerciales, les supermarchés apparaissent comme des acteurs de transformation territoriale. L'implantation de celle-ci modifie la morphologie urbaine immédiate. Aussi favorise-t-elle l'apparition de nouvelles activités et contribue à la redéfinition des centralités locales. Les observations réalisées autour des établissements Ivoire Center et SOCOCE montrent une évolution contrastée. Ainsi, ces espaces connaissent à la fois une modernisation visible et des zones de congestion marquées par l'apparition de gares informelles et d'occupations spontanées. Cela révèle une contradiction fondamentale dans laquelle les supermarchés introduisent des formes modernes d'organisation commerciale, mais dont leur insertion dans un tissu urbain insuffisamment aménagé produit de nouvelles tensions spatiales. Les analyses de Jaglin (2012) sur la gouvernance urbaine africaine permettent de comprendre cette situation. Subséquemment, dans de nombreuses villes africaines, les transformations économiques et spatiales évoluent plus rapidement que les capacités institutionnelles de planification et de régulation.

Dans le bourg d'Abobo, l'enjeu ne réside pas uniquement dans l'accueil des investissements commerciaux, mais dans leur intégration cohérente au fonctionnement urbain. La création de parkings adaptés, l'aménagement des espaces publics environnants et la régulation des activités informelles apparaissent comme des conditions nécessaires pour transformer ces équipements en véritables instruments de développement urbain.

Conclusion

La structuration croissante des supermarchés à Abobo met en lumière une dynamique urbaine complexe, où modernisation, recomposition spatiale et mutations sociales s'entrecroisent. Leur implantation stratégique le long des axes majeurs, dans les zones densément peuplées et proches des centralités existantes, contribue à redéfinir l'organisation commerciale de la commune. Ces équipements créent de nouvelles polarités, modifient les pratiques de consommation et favorisent l'émergence d'espaces marchands plus attractifs et plus accessibles. Cependant, leur présence accentue les déséquilibres économiques en fragilisant les commerces traditionnels, dont une partie enregistre une baisse significative du chiffre d'affaires voire une fermeture. Parallèlement, les supermarchés génèrent des formes d'occupation informelles, des perturbations de mobilité et une pression accrue sur les espaces publics. Si certains sites connaissent une requalification et une amélioration de l'environnement urbain, d'autres deviennent des lieux de saturation, d'insalubrité ou d'appropriations conflictuelles des voiries. Ces dynamiques révèlent les limites des dispositifs de planification et les difficultés des autorités locales à encadrer les transformations en cours.

Au total, la structuration des supermarchés constitue à la fois une opportunité de modernisation et un défi majeur. Une gouvernance urbaine cohérente, intégrée et inclusive apparaît indispensable pour orienter ces mutations vers un développement durable et équilibré d'Abobo.

Références bibliographiques

Ascher, F., (2001). *Les nouveaux principes de l'urbanisme, la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*. Paris : Éditions de l'Aube, Année 2001 76-4, pp. 348-451.

Banister D., 2008, "The Sustainable Mobility Paradigm", *Transport Policy*, Vol. 15, No. 2, pp. 73-80.

Berry, B. J. L., (1973). *Géographie des marchés et du commerce de détail*. Revue économique, 24(4), pp. 704-705.

Bertoncello, B., & Bredeloup, S., (2002). *La privatisation des marchés urbains à Abidjan : une affaire en or pour quelques-uns seulement*. Autrepart, 21, Éditions Presses de Sciences Politique, pp. 83-100.

Bredeloup, S., (2002). *Abidjan, un dispositif marchand en mutation* dans la Gouvernance, dynamiques urbaines et développement économique : une analyse comparative des métropoles de Durban, Abidjan et Marseille. Paris : Plumbline ; IRD, pp. 255-283.

Chaléard, J.-L., & Dubresson, A., (1989). *Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire*. Paris : ORSTOM, pp. 277-290.

Christaller, W., (1933). *Die zentralen Orte in Süddeutschland*. Jena : Gustav Fischer, 331 p.

Desjeux, D., (1999). *La consommation*. Paris : PUF, 128 p.

Ebron, P. A., (2002). *Performing Africa*. Princeton : Princeton University Press, 264 p.

Goss J., 2006, "Geographies of Consumption: The Work of Consumption", *Progress in Human Geography*, Vol. 30, No. 2, pp. 237-249.

Hansen K. T., 2010, *Changing Youth Values in Africa*, Nordic Africa Institute, African Studies Quarterly, vol. 11, pp. 13-27.

Hoyt, H., (1954). *Economic Background of Cities*. New York : McGraw-Hill, 198 p.

Jaglin, S., (2012). *Gouvernance urbaine en Afrique*. Revue Tiers Monde, 207, pp. 23-45.

Kouamé, K., (2018). *Abidjan : dynamiques urbaines et gouvernance en mutation*. Abidjan, CERAP, 290 p.

Lussault, M., (2007). *L'homme spatial*. Paris : Seuil, 342 p.

Morange, M., (2015). *Reconfigurations urbaines et espaces marchands*. Villes africaines. Paris : Karthala, pp. 189-210.

Meier, Z, S, F., (2016). *Growing Cities : Urbanization in Africa*. Genève : EPFL Press, 17 p.

Nuttall S., 2004, "Stylizing the Self : The Y Generation in Rosebank", *Public Culture*, Vol. 16, Nº. 3, pp. 430-452.

ONU-Habitat, (2023). *Une meilleure qualité de vie pour tous dans un monde en urbanisation : Côte d'Ivoire, Rapport pays 2023*. 11 p.

Parenteau, R., & Charbonneau, F., (1992). *Abidjan : une politique de l'habitat au service du plan urbain*. Cahiers de géographie du Québec, pp. 415-437.

Simone A., 2004, *For the City Yet to Come : Changing African Life in Four Cities*, Duke University Press, 312 p.

Traoré, P. I., (2021). *Pôle commercial de N'dotré et la fabrique de l'espace communal d'Abobo*. Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé, 4(8), pp. 193-210.

Vignal, L., (2006). *La nouvelle consommation et les transformations des paysages urbains à la lumière de l'ouverture économique : l'exemple de Damas*. Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée en ligne 15-20 p.

Watson V., 2014, "African Urban Fantasies", *Environment and Urbanization*, Vol. 26, No. 1, pp. 215-231.

Wrigley N. & Lowe M., 2002, Reading Retail: A Geographical Perspective on Retailing and

Consumption Spaces, London, Arnold, 296 p.
Zukin S., 2004, *Point of Purchase : How Shopping Changed American Culture*, Routledge, 320 p.

© 2027 AKA, Licensee *Bamako Institute for Research and Development Studies Press*. Ceci est un article en accès libre sous la licence the Créative Commons Attribution License (http://creativecommons.org/licenses/by/4.0)

Note de l'éditeur

Bamako Institute for Research and Development Studies Press reste neutre en ce qui concerne les revendications juridictionnelles dans les publications des cartes/maps et affiliations institutionnelles.